

Réunion du GT Substitution 06 décembre 2016

Participants :

Françoise AUDEBERT	FEBEA
Jean-Marc BRIGNON	INERIS
Bruno FENEON	MICHELIN
Michel FRANZ	MEEM
Philippe HUBERT	INERIS
Patrick LEVY	MEDEF
Marc MADEC	CGPME/Fédération de la Plasturgie
Aleksandra PIOTROWSKI	SFSE
Laurence ROUIL	INERIS
Elisabeth RUFFINENGO	WECF
Eric THYBAUD	INERIS

1 ORDRE DU JOUR

Approbation de l'ordre du jour.

Travail sur le draft : identification des points à trancher, des points manquants.

Décision sur les suites.

2 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point décision est traité en premier.

3 DECISION SUR LES SUITES

Le GT produit un document de travail, et le présente au GSE du PNSE.

Il vise les entreprises mais aussi ceux qui auraient à juger de demandes de leur part et analyser l'approche.

Les membres du GT, qui sont jugés par les présents biens représentatifs seront invités à donner formellement leur point de vue. La discussion et les amendements se feront ensuite par échanges de courriers/courriels. En cas de dissensus, une réunion du GT sera convoquée.

Les responsables de la bonne marche du GT seront à disposition des membres du GSE pour commentaires et explications (questions via le SNA substitution à l'INERIS).

La date limite de production du draft par le GT est pour mi-février.

Ensuite, le guide devra être repris par les ministères, en visant avril pour sa diffusion.

4 COMMENTAIRES

Une première remarque tient au besoin de séparer l'application des critères de dangers dans les cas où il s'agit d'une substance connue et classée, et d'une substance mal connue pour laquelle le guide devra proposer des approches, en particulier pour le caractère PE.

Les autres remarques sont indiquées ci-dessous après avoir rappelé la section / sous-section du guide concernée.

1. Introduction

Bien clarifier que le point de départ est le fait qu'une substitution est décidée.

Reformuler la phrase sur l'ajustement ou abandon de fonctionnalité, pour indiquer que cela peut être scientifique et technique mais avec des éléments-clé sociétaux.

2. Vue d'ensemble de la démarche

Sur le chapitre, le principe des 2 étapes, et celui de l'afficher au départ est conforté.

Enlever les mentions « GO NOGO » peu claires sur le schéma.

3. Organiser la démarche de substitution dans l'entreprise et dans la chaîne d'approvisionnement/distribution

Le groupe convient qu'il est important de faire un paragraphe sur les ressources externes auxquelles l'entreprise peut s'adresser (cf remarque de M. Fénéon), tant en santé travail, qu'en toxicologie, que technologie, que pôles de compétitivité que consortiums par produit, lesquels sont souvent éligibles à des aides. On peut citer l'exemple des colles formaldéhyde, avec soutien Ademe.

Reformuler le texte introduisant les fonctions /ressources dans l'entreprise pour parler de domaines à aborder.

Débat sur la veille. Accord sur le fait que les acteurs économiques doivent veiller à partir de listes qui circulent mais qu'ils doivent exercer leur esprit critique sur le sujet tant sur le plan de la plausibilité, de la source, que de la logique d'établissement et de la sensibilité de leur marché, client, du public ou des donneurs d'ordre (cf listes d'exclusion d'acheteurs de certaines entreprises). Les listes seront citées par origine.

4. Définir les fonctionnalités en jeu dans la substitution

Le groupe demande de standardiser le vocabulaire : produit / substance / article / agent chimique / objet de consommation.

Des exemples de fonctionnalités et de substitutions sont souhaitées de la part des membres du GT.

La fédération de la plasturgie peut fournir des exemples, en particulier sur les fonctionnalités.

On en recherchera aussi d'autres.

5. Critères de comparaison des alternatives

En fait ce sont des critères d'analyse, car il peut s'agir de critères éliminatoires (changer le titre).

Réécrire le critère « négligeable ». Penser à demander d'intégrer les produits de dégradation.

On présente un chapeau avec les critères, puis l'application aux substances classées (avec en plus la tox chronique), puis l'application aux substances non classées (en intégrant l'aspect PE), en rajoutant des références sur read across etc. M. Fénéon envoie des éléments sur les PE.

Faire référence au danger procédé.

5.2 Dangers pour le vivant

Rajouter la toxicité chronique et les effets PE.

5.4 Expositions

Rester sur exposition tel que défini initialement. Ne pas parler de risque tout de suite. Faire simplement une transition pour dire qu'on s'intéresse à qui est exposé et à quoi.

Penser à l'exposition des espèces dans l'environnement.

5.5 Risques

5.5.1 Calcul de ratios de risque

Développer pour clarifier la phrase sur les substances avec et sans seuil.

5.6 Impacts (préciser sanitaires et environnementaux)

Renvoyer vers les méthodologies et guides, vers les DALYs, enquêtes filières de l'INRS, indicateurs hiérarchisation. Développer un peu. Prendre exemples hiérarchisation.

5.7 Autres impacts (faire allusion au développement durable)

5.7.1 Climat/Gaz à effet de serre (GES) et énergies

Mettre la liste des GES et des équivalents carbone. Donner un ou deux exemples (cf JM Brignon).

5.7.2 Ressources

Donner des exemples de substitution par des terres rares. Agrocarburants de première génération.

5.7.4 Gestion des déchets

Exemples à trouver.

5.8 Evaluation de la disponibilité

Peut-être à intégrer à 5.7.2. ressources.

5.11 Evaluation de l'acceptabilité

5.11.2 Par le public

Il s'agit plus du consommateur et de l'utilisateur que du public ;

Parler de la crédibilité des « allégations », savoir s'il existe des labels ou simplement des moyens de vérification. En tout cas se demander comment pouvoir valoriser, construire de l'information et de la transparence, mais il n'y a pas tout à fait accord sur le concept de label. Le point reste à clarifier entre membres du groupe.

7. Comment décider en fonction de plusieurs critères

Sans doute à déplacer. En tout cas on ne peut en faire la conclusion. Terminer par une check list ? Dans l'esprit du "processus logique " évoqué dans le courrier de nomination.